

On nous adresse la lettre suivante :
Roubaix, 20 janvier 1863.

Monsieur le Redacteur,
Je viens de lire dans le *Mémorial de Lille* la lettre qui lui est adressée par un filateur de lin qui propose, par suite du manque constant d'ouvriers fileurs, tant à Lille qu'aux environs, d'employer à ce travail une partie de la population rouennaise.

Sans examiner s'il suffirait aux ouvriers cotonniers d'une étude superficielle pour arriver à rendre des services réels à la filature de lin, je crois qu'il importe de démontrer l'inutilité de cette mesure, surtout en présence des bruits qui ont circulé. On a dit : que les ouvriers rouennais trouveraient facilement du travail dans notre département.

Si cela pouvait être, on soulagerait, en partie du moins, une population malheureuse. Mais il est facile de prouver que ce projet est impraticable.

Lorsque quelques ouvriers tisseurs des environs viennent chercher de l'ouvrage à Roubaix ils ne peuvent s'y loger. Il faut donc qu'ils habitent les villages voisins ce qui leur occasionne une grande perte de temps.

Depuis l'établissement des tissages mécaniques, bon nombre d'ouvriers ont dû prendre domicile à Roubaix. De là, la difficulté de trouver à se loger et par suite aussi, l'augmentation des loyers.

Pour terminer, je répondrai à l'honorable industriel qu'il pourrait facilement utiliser les bras innocents par suite du chômage de plusieurs filatures de coton à Tourcoing.

Recevez, Monsieur, etc.

VOTRE ABONNÉ.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 18 janvier 1863.
Sommes versées par 115 déposants, dont 7 nouveaux, fr. 42.090
36 demandes en remboursement, fr. 5.958 30

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Screpel et Achille Wibaux, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 19 le 20 hausse baisse
3 % ancien. 69.80 69.90 + 10
4 1/2 au compt. 98.25 98.60 + 35

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 19 janvier 1863.

Les obsèques de M. Horace Vernet ont eu lieu aujourd'hui à l'église de Saint-Germain-des-Près, paroisse de l'illustre défunt.

L'église étant trop petite, la foule renouait sur la place de l'abbaye et rue Bonaparte.

D'après la volonté du défunt, cette triste cérémonie a eu lieu avec la plus grande simplicité, et ne s'est accomplie qu'avec le concours de sa famille et de ses amis particuliers, sans escorte militaire, ni discours prononcé sur la tombe. Personne n'était en uniforme, excepté le chambellan que l'empereur avait envoyé dans une voiture de la Cour.

Pour respecter les intentions dernières et formelles de M. Horace Vernet, l'Académie des beaux-arts ne s'est pas rendue en corps à ses obsèques.

Après la cérémonie religieuse, le cortège funèbre s'est rendu au cimetière Montmartre.

Cette semaine à la 6^e Chambre, viendront deux affaires de presse. Le journal le *Panurge* est poursuivi pour outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. Le *Moniteur du Commerce* est éga-

lement poursuivi pour publication sans autorisation d'un journal traitant de matières politiques.

Par ordre de M. Boitelle, préfet de police, des listes de souscription, au profit des ouvriers sans travail, ont été déposées dans les bureaux de la préfecture et dans tous les postes des arrondissements de la ville de Paris. Les vicaires généraux capitulaires du diocèse de Paris ont par une circulaire aux cures, ordonné qu'une quête serait faite pour les ouvriers malheureux le dimanche, 25 janvier, à tous les offices du matin et du soir, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Les médecins cherchent peut-être la cause de la mort de Saïd-Pacha, prédite par les astrologues.

On pourrait trouver le mot de cette énigme assez transparente dans le nom du successeur, Ismail-Pacha, ami de l'Angleterre et par conséquent hostile aux projets de la France.

Le duc et la duchesse de Southampton qui voulaient passer l'hiver à Naples sont partis pour l'Égypte. Le prince Alfred descend souvent à terre avec ses camarades, fréquente les théâtres et les cafés, mène joyeuse vie et paraît se préoccuper très peu du trône de Grèce et des populations qui votent pour lui avec tant d'enthousiasme. Il y a quelques jours, il a été mis de nouveau aux arrêts pour s'être échappé, sans permission, de son bâtiment.

Le public s'étonnait un peu de la rareté des brochures sur les États-Unis depuis le commencement de la guerre civile dont nous sommes obligés, depuis deux ans, d'être les silencieux témoins. Le fait est qu'on n'en compterait pas quatre ou cinq. Cette lacune va probablement être remplie, et pour son compte, M. Monelle-Delorma en offre deux au public d'un seul coup. L'une est intitulée : *Les États Unis et l'Europe* et parle des causes de la rupture de l'union, de la reconnaissance du Sud et de l'abolition de l'esclavage. L'autre a pour titre : *Un Européen au Président Abraham Lincoln*.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Horace Vernet, dont l'état depuis quelques jours n'était qu'une longue et douloureuse agonie, a succombé.

Horace Vernet était âgé de 73 ans passés. Il était né à Paris, le 30 juin 1789. Depuis 1826, Horace Vernet était membre de l'Académie des Beaux-Arts, où il avait remplacé Lebarbier aîné. Il était en outre, professeur à l'École Impériale des Beaux-Arts et il avait dirigé l'École de Rome pendant plusieurs années. L'empereur l'avait récemment nommé grand-officier de la Légion d'Honneur.

En sa personne s'éteint une race de grands peintres. Il n'avait qu'une fille, remarquable par l'esprit et la beauté, et qu'il avait mariée à Paul Delaroche; elle est morte il y a quelques années.

Horace Vernet est mort entouré de sa famille. M. Paul Delaroche et ses deux fils ont reçu son dernier soupir.

Par un acte de dernière volonté, Horace Vernet a demandé à être enterré dans la moindre pompe : pas de députation de l'Institut, pas de troupes, pas de discours sur la tombe.

On annonce la mort de M. Andryane, le célèbre compagnon d'infortune de Silvio Pellico; il était âgé de soixante-cinq ans.

Mardi dernier, vers midi, dit le *Nouveliste de Rouen*, un étranger qui avait eu vu rôdant par les rues de Thiberville, se présentait tout-à-coup au domicile de la demoiselle Labbé, qui habite à environ cent pas de l'hôtel de la gendarmerie. Soit qu'il n'eût pas connaissance de ce dangereux voisinage, soit que son audace lui eût suggéré de n'en pas tenir compte,

ce quidam pénétrait dans la salle où se tenait la demoiselle Labbé, et se présentant à elle armé d'un couteau-pignard qu'il brandissait d'un air menaçant, lui demandait la bourse ou la vie.

La maîtresse du logis, conservant son sang-froid devant cette invasion inattendue, lui répondit : « Entrez, je vas vous chercher mon argent. » Le brigand, sans défiance, suit la demoiselle Labbé qui, après l'avoir introduit dans sa chambre, ferme la porte et s'élançe dans la rue en criant : « Au voleur ! » Le maréchal des logis de gendarmerie et le gendarme Matteau, entendant ces cris, accourent et arrivent au moment où le malfaiteur, après avoir ouvert la porte, se préparait à fuir. À l'aspect des gendarmes, il s'arrête, tire son couteau et menace d'en frapper celui qui osera l'approcher. Mais les agents de la force publique, méprisant ses menaces et bravant le danger, s'élançant sur lui, et après une courte lutte réussissent à le désarmer.

On se souvient, dit le *Pilote d'Abbeville*, qu'en 1845, un bâtiment de l'Etat, le *Berceau*, perit corps et biens dans les mers du Sud. Depuis cette époque on n'en avait plus entendu parler. S'il faut en croire un bruit qui circule dans nos ports, dix-sept hommes de l'équipage du *Berceau* auraient vécu pendant dix-huit ans parmi les sauvages; ils auraient été recueillis par un bâtiment qui les rapatrierait en France. L'un de ces marins est du Crotoy.

On annonce d'Arkhangel l'arrivée du capitaine Krusenstern, qu'on presumait avoir péri dans l'expédition entreprise dans la mer Glaciale pour l'exploration de la route vers l'embouchure du fleuve. Le navire *Jermack* demeura pris au milieu des glaces. Krusenstern dut, à quelques milles de l'embouchure du fleuve, en sautant de glaçon en glaçon et luttant avec tout ce que la nature, dans ces latitudes, offre d'affreux, chercher à atteindre la terre. Après des peines infinies et à demi-mort d'épuisement, il arriva avec ses compagnons au rivage. Là il rencontra une troupe de Samoyèdes qui, d'abord, à la vue des étrangers, s'enfuirent épouvantés; mais bientôt, informés par l'interprète de leur triste situation, ils les accueillirent avec hospitalité et leur fournirent les moyens de continuer leur route. C'est ainsi que tous, en partie à pied, en partie avec des chiens, des rennes et des chevaux, sont arrivés sains et saufs à Arkhangel. (*Gazette de Cologne*).

On lit dans le *Courrier des États-Unis* :

Un nègre vient de trouver au Brésil un diamant plus gros que le *Koh-i-noor* et l'*Etoile du Sud* réunis. On assure que l'heureux possesseur de ce trésor se propose de consacrer cette fortune à la fondation d'une colonie pour tous les affranchis.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

19 janvier 1863.

Les dispositions des spéculateurs sont excellentes aujourd'hui. Le marché a été constamment ferme, mais la hausse ne s'est prononcée que vers la fin de la Bourse.

La rente, ouverte à 69.90, se cours le plus bas, a fait 70.15 au plus haut, pour fermer à 70.10.

Les consolidés sont au même cours que samedi, soit 92 1/2 à 5/8.

La cote de Vienne est bonne; le marché est ferme, mais les affaires sont peu nombreuses. L'emprunt italien s'est relevé de 69.75 à 70 fr.

Une vive reprise a eu lieu sur les deux Mobiliers.

Le Mobilier français s'est traité de 1150 à 1175 et l'espagnol de 865 à 895. L'Orléans a varié de 1085 à 1087.50; l'Est de 530 à 527.50; le Lyon de 1162 à 1167.50; le Midi de 815 à 821.25; l'Ouest de 547.50 à

550; le Saragosse de 660 à 658.75; le Nord de l'Espagne de 527.50 à 530.

Les Autrichiens sont tenus de 515 à 510.

Les Lombards faibles de 595 à 591.25.

Les Romains ont monté de 380 à 390.

Le Génève est à 402.50.

Les Suez ont faibli à 483.75, sur la nouvelle de la mort du vice-roi d'Égypte.

Le Gaz Parisien, qui était à 1,720 samedi, est revenu à 1,660 pour fermer à 1,690.

Les Magasins généraux sont à 670; les ports de Marseille à 680, et le Gaz de Marseille à 485.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.95.

4 1/2 % 98.60.

Banque de France, 3,450.

Pour extrait : J. RERO X.

Nous recommandons à nos lectrices un abonnement pour 1863 à la *Mode Illustrée*, dont M. Firmin Didot sont les éditeurs. L'intérêt de sa rédaction, son instruction toute morale, la beauté et l'exactitude des gravures qui accompagnent le texte, font de la *Mode Illustrée* un des journaux de famille les plus recherchés et les plus utiles. La *Mode Illustrée* paraît cinquante-deux fois dans l'année. On s'abonne à l'administration, rue Jacob, 56. Le prix est de 3 fr. 50 cent. pour un trimestre. Pour pouvoir mieux apprécier le journal, un numéro quelconque est envoyé franco et gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie au bureau du journal, rue Jacob, n° 56.

Le meilleur guide en affaires est, sans contredit, le *Confident*, formulaire général des actes sous signatures privées, par Joseph Poinssotte, ancien principal clerc de notaire, ancien huissier. Ce livre contient toutes les formules des actes qui peuvent être faits sous signatures privées. Les articles de la loi, explicatifs, précèdent chaque formule en tête de laquelle sont indiqués les droits d'enregistrement. Les avocats les plus recommandables du barreau de Paris ont donné leur approbation au *Confident* qu'ils ont reconnu comme l'ouvrage le plus complet et le mieux rédigé qui ait paru jusqu'à ce jour.

En vente chez tous les libraires.

Éditeur, A. Lambert, imprimeur à Beaune (Côte-d'Or).

Un vol. in-18 de 520 pages. — Prix 5 fr. Forte remise aux libraires.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, dont l'Administration est à Paris, rue de Seine, 51, est sans contredit un journal d'éducation des plus utiles et des plus intéressants. Il donne aux parents une bonne direction pour les études de leurs enfants, et en outre il offre à ses abonnés des lectures instructives et très attachantes.

La première partie renferme des nouvelles, des romans, des recits de chasse et de pêche, des piéces de comédie, des poésies, des anecdotes; la deuxième contient des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les souverains et les personnalités illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations importantes.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, à partir du 1^{er} janvier, sera illustré de très belles gravures. Son prix d'abonnement n'est que de 8 fr. par année, pour Paris et les départements, et chaque abonné reçoit en prime un Album composé de 12 belles gravures sur acier, grand in-8°, représentant les 12 vues les plus remarquables, soit des bords du Danube, soit de la Palestine.

THÉÂTRE DE LILLE

Mercredi 21 janvier.

Au bénéfice de M^{lle} GIRARDI.

LA CHAMBRE A DEUX LITS, vaudeville en 1 acte.

LE FILS DE GIBOYER, comédie en 5 actes.

LE CAPITAINE CHARLOTTE, comédie-vaudeville en 2 actes.

BULLETIN GÉNÉRAL DES TIRAGES

Le *Comptoir des Courons*, 7, rue Saint-Marc, à Paris, publie tous les mois, à partir du 5 janvier, la liste générale des numéros sortis aux tirages des actions, obligations, valeurs des Compagnies de chemins de fer, villes, Compagnies industrielles, etc., devant être amorties ou remboursées avec prime; 2^e le chiffre des intérêts et des dividendes à recevoir. — Avis et renseignements des Compagnies au public.

Abonnements : Paris, et départements, 2 fr. 80 c. par an; 1 fr. 60 pour six mois; 1 fr. pour trois mois. — Envoyer le prix de l'abonnement franco en timbres-poste. — Un numéro à Paris, 25 c. 3513-17

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 16 janvier 1863.

Esprit 3/6 Montpellier, l'hectol.	60 80 61
3/6 botterave fin, id.	60 80 61
3/6 méas. ind., id.	60 80 61
3/6 fin de grains, id.	60 80 61
3/6 de riz, id.	60 80 61
Genièvre, id.	45
Anis, id.	50

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris). 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 1^{re} qual., 1 fr. 85
2^e id., 1 fr. 65
FINES NOISSETTES, 1 fr. 55

GROSSE GAILLETTERIE (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 1^{re} qual., 1 fr. 80
2^e id., 1 fr. 60
FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETTERIE (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 1^{re} qual., 1 fr. 75
2^e id., 1 fr. 55
FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix, qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure de ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VÉRITABLE PRIX FIXE. — DÉPÔT DE FABRIQUE

A la ville de Verviers, rue des Chapeliers, 22, à Tournai

DRAPS ET NOUVEAUTÉS D'HIVER

Draps, Nouveautés pour Pantalons et Paletots, Gilets et Cravates, Soieries, Velours, Mérinos, Paramatas, Orléans et Flanelles.

Quiconque veut bien s'habiller et ne payer ses effets que leur valeur réelle, ne peut mieux s'adresser qu'à la

MAISON A. CAZY ET C^{IE}

RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

Cette Maison qui, de longue date, traite les affaires sur une échelle tout à fait grandiose (elle trouve inutile de rappeler ici la manière qu'elle emploie, vu qu'elle en a donné le détail dans ses annonces antérieures), offre à l'acheteur un bénéfice incontestable de 30 à 40 pour cent en dessous des prix des autres maisons, non-seulement elle défie toute concurrence, mais elle est certaine que l'acheteur qui l'honore de sa confiance est toujours satisfait du bon goût et de la qualité de ses marchandises.

On peut se convaincre du bon marché qu'elle offre par l'aperçu de ses prix (et mieux encore en visitant ses magasins, sans être tenu pour cela de faire le moindre achat).

Nouveautés (confection pour dames) de fr. 3-50 à 40-50. — Les modèles et patrons les plus nouveaux sont remis aux personnes qui font leur achat dans la maison.

AVIS IMPORTANT. — La MAISON AUG. CAZY et C^e voulant donner à l'acheteur une preuve irrécusable de sa loyauté, ACCORDE VINGT JOURS pour échanger, ou rendre le montant de toutes marchandises qui ne conviendraient plus, ou qui auraient été achetées ailleurs aux mêmes conditions (qualité égale).

3415